



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur  
l'unité :

Laboratoire d'économie forestière  
LEF, UMR 356

sous tutelle des

établissements et organismes :

AgroParisTech

Institut National de la Recherche Agronomique



Novembre 2011



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

---

Section des Unités  
de recherche

*Le Directeur*

**Pierre Glaudes**

---



## Unité

Nom de l'unité :	Laboratoire d'Economie Forestière
Acronyme de l'unité :	LEF
Label demandé :	Unité Mixte de Recherche (UMR)
N° actuel :	356
Nom du directeur (2009-2012) :	M <sup>me</sup> Anne STENGER
Nom du porteur de projet (2013-2017) :	M. Serge GARCIA

## Membres du comité d'experts

Président :	M. Hubert STAHN, Aix-Marseille
Experts :	M. MOUEZZ FODHA, Orléans (représentant du CNU)
	M. Sébastien JEAN, Paris (représentant du CSS INRA)
	M. Patrick POINT, Bordeaux
	M <sup>me</sup> Katheline SCHUBERT, Paris

## Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Jean-Bernard CHATELAIN

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Jean-Christophe BUREAU, AgroParisTech

M. Alban THOMAS, INRA



# Rapport

## 1 • Introduction

### Date et déroulement de la visite :

La visite s'est déroulée le jeudi 24 novembre 2011 dans des conditions optimales au Laboratoire d'Economie Forestière UMR AgroParisTech (Engref) - INRA, 14, rue Girardet, 54042 Nancy cedex.

**9h00-9h15 : Visite des locaux (bureaux permanents et doctorants)**

**9h15-9h30 : Huis clos du comité (avec observateurs) :**

Présentations et questions sur l'organisation de la journée

**9h30-10h15 : Présentation du BILAN de l'unité avec le directeur du laboratoire et ses adjoints :**

i. Validation du décompte des producteurs (Comité et directeur)

ii. Les faits et résultats les plus significatifs du bilan

iii. La gouvernance

iv. Points forts, points faibles du bilan

**10h15-11h00 : PAUSE, puis présentation du PROJET avec le porteur du projet et ses adjoints ou directeur d'axes** (10 minutes de présentation, diapositives imprimées pour chaque membre du comité, 35 minutes de questions). Réorientations éventuelles, le projet, la gouvernance, les points forts, les points faibles, opportunités et risques.

**11h00-11h45 : Rencontre avec les chercheurs à huis clos**

Discussions sur travaux et projets de recherche, gouvernance.

**11h45-12h30 : Rencontre avec les représentants des tutelles (INRA et AgroParisTech) à huis clos**

**12h30-14h : Déjeuner (plateaux repas) avec le directeur de l'unité et une partie du laboratoire**

**14h00-14h45 : Rencontre avec les ITA à huis clos**

**14h45-15h30 : Rencontre avec les doctorants à huis clos**

**15h30-16h30 : Réunion du comité à huis clos (sans les représentants des tutelles)**

Préparation de la rédaction du rapport.

**16h30 : Fin de la visite.**

M. Patrick POINT, membre du comité d'experts, était absent lors de la visite.

### Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités :

Le Laboratoire d'Economie Forestière (LEF UMR 366) est une unité de recherche mixte sous les tutelles AgroParisTech et INRA, qui est localisée à Nancy. Cette unité est actuellement dirigée par Anne STENGER. Un changement de direction est proposé pour le nouveau quadriennal : Serge GARCIA est proposé comme nouveau directeur d'unité à partir de 2013.

Il s'agit d'une unité de petite taille, qui compte au 1<sup>er</sup> septembre 2011 16 permanents (6 chercheurs, 3 enseignant-chercheurs et 7 ingénieurs et techniciens). On note aussi la présence de 5 doctorants et de 2 post-docs. L'unité ne comporte actuellement que 2 HDR.

Son domaine d'expertise est relativement pointu : il s'agit essentiellement de l'économie forestière, même s'il y a des ouvertures vers l'économie de l'environnement - comme l'avait d'ailleurs suggéré le précédent rapport d'évaluation. En effet, le bilan du LEF pour le dernier quadriennal se structure autour de 4 axes :

- (i) l'économie de la multifonctionnalité organisée autour de la pluralité des services fournis par la forêt,
- (ii) la question de la gestion des risques et de son assurance par les propriétaires forestiers,
- (iii) la modélisation du secteur forêt-bois dans le cas français et
- (iv) la motivation des consommateurs pour l'éco-labellisation.

On notera également que le LEF maintient en son sein, et depuis 15 ans, un observatoire économique de la forêt fournissant des données et des indices synthétiques sur la forêt française. Le projet de recherche se resserre autour de deux axes principaux : la multifonctionnalité et la modélisation du secteur bois.



Equipe de Direction :

Mme Anne STENGER, directrice, et M. Serge GARCIA, directeur adjoint.

Effectifs de l'unité :

Effectifs	Nombre au 30/06/2011	Nombre au 01/01/2013	2013-2017 Nombre de produisants du projet **
<b>N1</b> : Enseignants-chercheurs	2	2	1
<b>N2</b> : Chercheurs des EPST ou EPIC	6	5	5
<b>N3</b> : Autres enseignants-chercheurs et chercheurs	1	1	0
<b>N4</b> : Ingénieurs, techniciens et personnels administratifs titulaires*	6 (5,60 etp)	6 (5,60 etp)	
<b>N5</b> : Ingénieurs, techniciens et personnels administratifs non titulaires*	1		
<b>N6</b> : Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	0		
<b>N7</b> : Doctorants	5		
<b>N8</b> : Thèses soutenues	2		
<b>N9</b> : Nombre d'HDR soutenues	1		
<b>N10</b> : Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	2	3	
<b>TOTAL N1 à N7</b>	<b>21 (20,60 etp)</b>	<b>14 (13,60 etp)</b>	<b>6</b>

\* Si différent, indiquer entre parenthèses les ETP correspondants.

\*\* Nombre de producteurs de la période [1<sup>er</sup> janvier 2007-30 juin 2011] et qui seront présents en 2013-2017.

Définition et téléchargement des critères :

<http://www.aeres-evaluation.fr/Evaluation/Evaluation-des-unites-de-recherche/Principes-d-evaluation>.



## 2 • Appréciation sur l'unité

### Avis global sur l'unité :

Le LEF est une unité de petite taille spécialisée dans l'économie forestière, domaine dans lequel cette unité a su se construire une réputation nationale et internationale. Les publications dans des revues de champ comme dans les revues généralistes sont au rendez-vous, même si le niveau des supports gagnerait à être amélioré. Mais sa petite taille et la structure particulière de ses chercheurs - essentiellement des chargés de recherche (CR) et directeurs de recherche (DR) de l'INRA - rendent cette unité assez fragile.

### Points forts et opportunités :

La compétence du LEF est largement reconnue dans le champ. Son bilan scientifique positif est illustré par l'accroissement du nombre de publications par rapport à la dernière évaluation.

Le comité observe une ouverture accrue à l'international au cours de la période du contrat quadriennal.

La constitution de l'université de Lorraine pourrait avoir un effet d'entraînement sur le LEF, en l'amenant à se placer davantage dans le giron de l'université, ce qui permettrait de créer des synergies au sein de cet ensemble. Ainsi, le rapprochement du LEF des écoles doctorales ABIES (AgroParisTech) et SJPEG (Nancy) devrait favoriser l'accroissement du nombre de doctorants,

L'activité d'expertise, toujours fournie et de qualité, a été exercée avec discernement et sélectivité.

### Points à améliorer et risques :

En dépit de l'effort certain d'ouverture vers l'international, il reste à le confirmer et à l'intensifier.

Après avoir amélioré substantiellement la quantité de publications, il faudrait maintenant penser à accroître la qualité, notamment en visant, pour les publications moins spécifiques au champ, des revues de rang 2 dans le classement du CNRS.

L'implication dans l'enseignement est importante en quantité, mais elle est dispersée et peu structurée. Ne pourrait-on pas réallouer cet effort de manière à mettre un peu plus en place une spécialité de master en économie forestière ?

Le problème de la fluctuation des effectifs dans une unité de petite taille et, pour l'essentiel, sur des postes INRA, fragilise le LEF. Ainsi, la nécessité de devoir obtenir un nouveau support, après une mutation, pour les postes INRA, fait courir un risque à l'unité.

### Recommandations :

Il convient de maintenir l'effort d'ouverture à l'international, voire de l'intensifier.

Les publications du LEF dans les revues répertoriées dans des classements doivent chercher à augmenter la qualité, après avoir fait porter l'effort sur la quantité.

L'unité devrait accroître la capacité d'encadrement des thèses au sein du LEF en encourageant les habilitations à diriger des recherches et trouver une manière de pérenniser les supports de postes au sein du laboratoire.

Afin d'éviter la dispersion des engagements le LEF pourrait chercher à construire une spécialité ou un parcours de M2 sur l'économie forestière dans une des mentions de master de l'université de Lorraine.



### 3 • Appréciations détaillées

#### Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

Les travaux du LEF sont pertinents, mais ils se déclinent sur un sujet assez particulier : l'économie forestière. Il n'est donc pas surprenant que près de la moitié des publications du LEF de ces quatre dernières années ne soit pas référencée (par exemple dans le classement CNRS). Dans ces revues non référencées, figure par exemple le *Journal of Forest Economics* ou *Forest Policy and Economics*, qui sont plutôt centrales par rapport au champ.

Si l'on se limite aux seules publications référencées dans la liste du CNRS, on décompte, pendant le dernier quadriennal, une trentaine de publications, ce qui est important vu la taille de l'équipe. Cela est dû, en particulier, à l'ouverture de la thématique de recherche du LEF vers l'économie de l'environnement, comme cela avait été suggéré dans le précédent rapport de l'AERES. En effet, lors de la dernière évaluation, seules 11 publications figuraient dans la liste de revues référencées par le CNRS.

Par ailleurs, le comité note une progression significative du nombre d'articles publiés par rapport à la dernière évaluation quadriennale. Le taux de publications rapporté au nombre d'années en équivalent temps plein chercheurs est actuellement de 1,5. Mais, avec un œil plus critique, on relève qu'il reste encore, pour les publications référencées CNRS, une marge de progression quant au rang de ces publications : actuellement, le mode de la distribution se situe au rang 3.

#### Appréciation sur l'intégration de l'unité dans son environnement :

A côté de sa production scientifique au sens strict, il est à remarquer que le LEF maintient une forte activité d'expertise en matière d'économie forestière au niveau national et européen. Cela atteste de la qualité de son expertise et de la visibilité du LEF dans son domaine de prédilection.

Le LEF a un statut d'unité mixte INRA : elle est donc relativement intégrée parmi les unités de l'INRA, tant sur le plan régional que national, au détriment peut-être de l'arrimage au monde universitaire nancéen. Or, cette dernière intégration sera d'autant plus importante dans un avenir proche que le monde universitaire nancéen est en restructuration : fusion des universités et émergence de l'université de Lorraine. Dans le champ de l'économie, le LEF, tout en définissant clairement sa place par rapport au Bureau d'Economie Théorique et Appliquée (UMR 7522 du CNRS), a indéniablement une carte à jouer. En effet, un rapprochement avec l'université pourrait permettre d'héberger un certain nombre d'universitaires, qui pourraient même être affectés au LEF, si la future université de Lorraine devenait une troisième tutelle du laboratoire.

#### Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité de l'unité de recherche :

Cette unité de recherche, même de petite taille, est assez réputée dans le domaine de l'économie forestière. En effet, suite aux recommandations de l'AERES lors de la dernière évaluation, le LEF a poursuivi une politique active d'accroissement de sa visibilité internationale.

Le LEF est, par ailleurs, relativement attractif, puisque quatre nouveaux chercheurs l'ont rejoint durant la période du quadriennal. Malheureusement, dans le même temps, quatre autres chercheurs ont quitté l'unité. Associé à la petite taille de l'unité, ce turnover peut, à terme, présenter un risque pour elle. Cela avait déjà été souligné par le précédent rapport AERES. Ce problème est d'autant plus aigu que l'essentiel des chercheurs se trouve sur des postes INRA : un départ prive donc l'unité du support de ce poste et induit, non seulement un effort de recrutement, mais aussi une négociation argumentée pour obtenir un nouveau support, ce qui pourrait rallonger les délais de recrutements.

#### Appréciation sur la gouvernance et la vie de l'unité :

Compte tenu de la taille de l'unité, la gouvernance n'est pas un réel problème : l'essentiel de la vie du LEF peut se gérer de manière assez informelle et conviviale... De ce point de vue, l'unité semble assez soudée. La vie scientifique est également animée par un séminaire bimensuel. Les intervenants sont pour l'essentiel des conférenciers invités. Les doctorants du LEF sont parfaitement intégrés dans l'unité et disposent d'un bureau. Les personnels de soutien à l'unité se sentent à l'aise dans le LEF.



### Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans :

La stratégie à cinq ans ne comporte pas de réelles surprises. Le LEF restructure son activité autour de ces points forts : la multifonctionnalité de la forêt et la modélisation du secteur bois servent de fil rouge. Le projet de recherche se décline autour de quatre projets précis :

- (i) l'offre, la demande et la valorisation des services environnementaux de la forêt,
- (ii) la production jointe de services éco-systémiques,
- (iii) la question du comportement face au risque en particulier le risque climatique,
- (iv) l'extension du modèle intégré de simulation de la filière bois.

Ces objectifs précis sont assez réalistes compte tenu des ressources humaines disponibles et sous réserve d'obtenir les recrutements escomptés. Les créneaux retenus sont, par ailleurs, assez porteurs d'un point de vue académique, mais également compatibles avec les demandes d'expertise s'adressant au LEF.

Le projet est porté par M. Serge Garcia, qui se propose de succéder à l'actuelle directrice. Compte tenu du mode de fonctionnement collégial de cette unité, cela ne devrait avoir aucune incidence négative.

### Appréciation sur l'implication de l'unité dans la formation :

L'implication dans l'enseignement et dans la formation doctorale reste plutôt modeste : lors des 4 dernières années, deux thèses ont été soutenues. Ce phénomène est essentiellement lié à la taille et à la jeunesse de l'équipe : il y a peu de chercheurs habilités à diriger des recherches (HDR). Toutefois, point positif, le nombre de doctorants est en augmentation (5 doctorants *in situ* au moment de l'évaluation). Par ailleurs, le LEF a pu obtenir une représentation au sein de l'école doctorale de la nouvelle université de Lorraine et il est inséré dans l'école doctorale ABIES d'AgroParisTech. Dans ces conditions, une augmentation de nombre de HDR devrait accroître le nombre de thèses soutenues.

Le LEF, notamment du fait de sa petite taille, ne gère pas de master spécifique ; en revanche, ses membres interviennent, ou ont réalisé des interventions, dans plusieurs formations à Nancy, AgroParisTech, Metz, Clermont Ferrand et à des niveaux très variés, allant du L1 au M2. De ce point de vue, il est indéniable que l'unité de recherche est largement impliquée dans la formation. Mais la diversité des sites et des niveaux d'enseignement reflète plutôt des stratégies individuelles qu'une politique concertée dont l'objet serait de former à et par la recherche dans les thématiques principales du LEF. Peut-être faudrait-il se rapprocher des formations de master en économie de la nouvelle université de Lorraine, comme cela a déjà été fait au niveau de l'école doctorale, afin de disposer d'une spécialité ou d'un parcours identifié comme relevant de l'économie forestière ?



## 4 • Notation

À l'issue des visites de la campagne d'évaluation 2011-2012, les présidents des comités d'experts, réunis par groupes disciplinaires, ont procédé à la notation des unités de recherche relevant de leur groupe (et, le cas échéant, des équipes internes de ces unités). Cette notation (A+, A, B, C) a porté sur chacun des quatre critères définis par l'AERES. Elle a été accompagnée d'une appréciation d'ensemble.

Dans le cadre de cette notation, l'unité de recherche concernée par ce rapport (et, le cas échéant ses équipes internes) a (ont) obtenu l'appréciation d'ensemble et les notes suivantes :

Appréciation d'ensemble de l'unité Laboratoire d'Economie Forestière :

Unité dont la production et le projet sont très bons. L'organisation et l'animation sont excellentes. Le rayonnement est bon, mais peut être amélioré.

Tableau de notation :

<b>C1</b>	<b>C2</b>	<b>C3</b>	<b>C4</b>
Qualité scientifique et production.	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement.	Gouvernance et vie du laboratoire.	Stratégie et projet scientifique.
<b>A</b>	<b>B</b>	<b>A+</b>	<b>A</b>



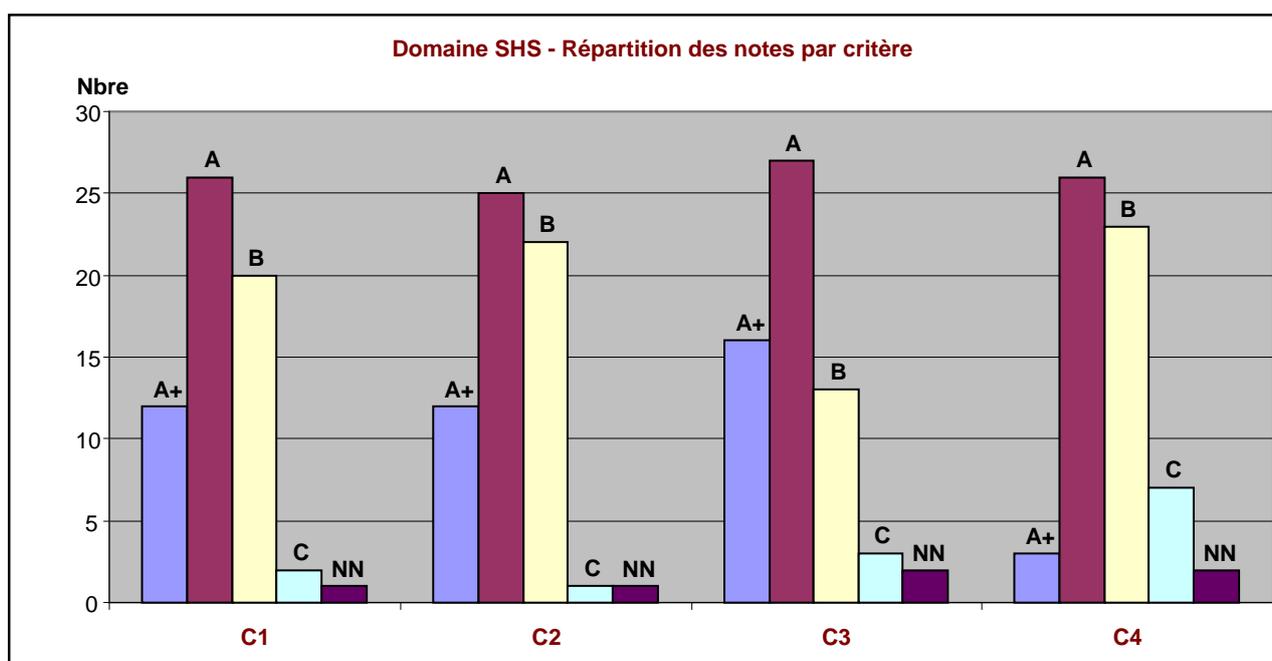
## 5 • Statistiques par domaine : SHS au 10/05/2012

### Notes

Critères	C1	C2	C3	C4
	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Gouvernance et vie du laboratoire	Stratégie et projet scientifique
A+	12	12	16	3
A	26	25	27	26
B	20	22	13	23
C	2	1	3	7
Non noté	1	1	2	2

### Pourcentages

Critères	C1	C2	C3	C4
	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Gouvernance et vie du laboratoire	Stratégie et projet scientifique
A+	20%	20%	26%	5%
A	43%	41%	44%	43%
B	33%	36%	21%	38%
C	3%	2%	5%	11%
Non noté	2%	2%	3%	3%





## 6 • Observations générales des tutelles



Anne Stenger, Directrice  
Serge Garcia, Directeur Adjoint  
Laboratoire d'Economie Forestière

Nancy, le 28 mars 2012

à

**M. Jean-Bernard Chatelain**  
**AERES**  
Directeur de la section des unités

Objet : Réponse au rapport du comité d'experts, UMR\_356 Laboratoire d'Economie Forestière (LEF) – Volet général

Ref : Fichier AERES\_AGPT\_UMRA356-PR-V1.pdf

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre courrier électronique daté du 12 mars 2012, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint la réponse de la direction du Laboratoire d'Economie Forestière, UMR\_A 356 INRA et AgroParisTech, au rapport d'évaluation de l'unité que vous nous avez transmis.

Conformément à votre demande, notre réponse ne se compose que d'un seul volet, le volet général, aucune erreur matérielle ne s'étant glissée dans le texte. La présente lettre correspond au volet général.

En restant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Directeur, nos sincères salutations.

*Anne Stenger*

## Volet général

Nous remercions l'AERES et l'ensemble des membres de la commission pour l'évaluation et pour le rapport, dont nous faisons nôtre l'essentiel des observations et des recommandations. Nous remercions aussi la commission pour les recommandations qu'elle a formulées pour que le LEF continue d'augmenter sa visibilité (accroissement de la qualité des publications, intensification des collaborations internationales, augmentation de la capacité d'encadrement) ou pour qu'il réfléchisse à un rapprochement avec l'Université de Lorraine. Toutefois, nous souhaitons formuler six remarques.

1- En termes de procédure tout d'abord, nous avons apprécié le temps consacré par la commission à l'unité avec une relative flexibilité sur le contenu présenté (trois heures d'échange avec les scientifiques). Cette matinée a rendu possibles une discussion à la fois du bilan et du projet de l'unité mais également un ensemble d'interventions effectuées par la quasi-totalité des chercheurs de l'équipe et venant illustrer l'ensemble des propos.

2- Néanmoins, le calendrier de l'évaluation a occulté une partie de la dynamique du LEF sur la période fin 2011- début 2012 et notamment sur les points mentionnés dans l'introduction du rapport. Nous aimerions apporter quelques précisions : deux soutenances HDR ont effectivement été soutenues sur 2008-2011, une troisième aura lieu le 30 mars 2012 ; un troisième post-doc (en cours de recrutement lors de l'évaluation) a rejoint le LEF en février 2012 ; un sixième doctorant s'est inscrit au LEF (et conjointement à la Chaire Economie du Climat Université Paris-Dauphine) en décembre 2011 ; enfin, une soutenance de thèse a eu lieu en janvier 2012.

3- D'une manière générale, dans le document il est mentionné le fait que le LEF a effectué des ouvertures sur l'économie de l'environnement. En réalité, nous préférierions qu'il soit mentionné le fait que le LEF « est le seul laboratoire en France dont les recherches en économie de l'environnement et des ressources naturelles ont pour objets principaux la forêt et la filière bois » (cf. le résumé du projet et du bilan). Pour information, le quatrième axe du LEF relatif à l'éco labellisation s'est achevé en 2009 et le projet de recherche du LEF a commencé à se resserrer à compter de 2010 sur les deux thématiques restantes.

4- Dans le point 2 (points développés ailleurs dans le texte)

- « la structure particulière des chercheurs du LEF » prête à confusion : ne serait-il pas plus clair d'écrire que l'INRA est le principal contributeur en chercheurs au LEF ?

- le LEF est inséré depuis sa création dans l'école doctorale ABIES. Le rapprochement récent et rendu officiel en janvier 2012 avec l'école doctorale SJPEG a été nécessaire pour deux raisons : un accès facilité à un autre vivier de doctorants comme le rapport d'évaluation le mentionne mais aussi l'insertion dans une école disciplinaire locale ;

- l'implication dans l'enseignement devra avec raison trouver plus de cohérence. Le LEF sera impliqué dans l'enseignement à l'UdL pour la construction d'un cours en Economie de l'Environnement (dont l'économie forestière) à hauteur d'une 60 d'heures en master sous la responsabilité du laboratoire à la rentrée 2013.

- il nous appartient maintenant de continuer à accroître nos efforts de publication avec la nécessité de publier à la fois dans des revues en économie de l'environnement et en économie forestière de manière à conserver notre spécificité ;

-enfin, l'intensification de l'ouverture sur l'international est inscrite depuis toujours dans nos objectifs mais ceci repose aussi sur des moyens parfois difficiles à obtenir, notamment en ce qui concerne l'accueil de professeurs étrangers ; notre participation très

importante au LABEX ARBRE (responsabilité d'un Work Package sur la gestion de la biodiversité) et retenu en février 2012 devrait toutefois nous donner quelques possibilités supplémentaires.

5- Le rapprochement avec l'UdL nécessitera de réfléchir aux insertions thématiques d'une part, à l'implication que cela pourrait avoir sur la structure du LEF et sur son équilibre. Ce rapprochement devra se faire bien entendu en concertation avec nos tutelles, dans le respect des efforts observés par les membres du laboratoire. Il nécessitera de gros efforts de concertation et de discussions car le LEF ne souhaite pas perdre son identité.

6- Enfin, concernant la succession d'Anne Stenger, (directrice de 2004 à 2012), Serge Garcia a été proposé par le département SAE2 et a accepté de prendre la direction à compter de janvier 2013. Il mènera à bien ses nouvelles tâches et responsabilités pour le LEF.